

BTS TOURISME

Brevet de Technicien Supérieur - Diplôme d'Etat BAC+2 / niveau 5, inscrit au RNCP.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du diplôme exerce son métier en relation d'une part avec les touristes individuels ou collectifs, d'autre part avec les offreurs de prestations touristiques.

Ce professionnel du tourisme peut :

- Informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme ;
- Finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial ;
- Créer et promouvoir des produits touristiques ;
- Accueillir et accompagner des touristes ;
- Collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme.

PROGRAMME DE FORMATION

- **Bloc 1** : Gestion de la relation client ;
- **Bloc 2** : Élaboration de l'offre touristique : Tourisme et territoire ;
- **Bloc 3** : Élaboration de l'offre touristique : Production d'une prestation touristique ;
- **Bloc 4** : Gestion de l'information touristique ;
- **Bloc 5** : Parcours de professionnalisation ;
- **Bloc 6** : Culture générale et expression ;
- **Bloc 7** : Communication en langues vivantes étrangères : LVE A : anglais ;
- **Bloc 8** : Communication en langues vivantes étrangères : LVE B : espagnol.

METHODES MOBILISEES

Cours magistraux, études de cas, ateliers professionnels, ateliers de production, travail collaboratif.

MODALITES D'EVALUATION

Au cours de l'année : devoirs sur table, devoirs maisons, QCM, examens blancs, oraux d'entraînement.
Obtention du diplôme : épreuves ponctuelles.

PRE-REQUIS

- Le niveau d'étude : être titulaire d'un bac ou d'un diplôme niveau 4 Bonne maîtrise de 2 langues étrangères (anglais, espagnol).
- Les qualités : une bonne présentation, un sens des responsabilités, un esprit d'initiative, des compétences en gestion et en comptabilité, un goût pour l'information, des capacités d'observation et d'analyse, un esprit d'équipe.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Niveau de recrutement : BAC général, BAC STMG, BAC pro en lien avec le secteur ;
- Sélection des candidats sur dossier ;
- Entretien individuel ;
- Admission définitive à la signature d'un contrat en alternance.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Billetiste ; Conseiller voyage ; Agent de réservation ; Attaché commercial du secteur touristique ; Forfaitiste ; Négociateur-acheteur de prestations et services touristiques ; Chargé des voyages.

PARCOURS POST-DIPLOME

Bachelor Tourisme ;
Licence Tourisme : cette formation dure trois ans et s'effectue au sein des universités ;
Licence professionnelle Tourisme : cette formation est accessible après deux ans de BTS ou de licence et dure un an.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 ans en initial (5 jours de cours par semaine) ou en alternance (2 jours de cours / 3 jours en entreprise) en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation ;
- Rentrée : septembre/octobre selon les niveaux ;
- Prix de la formation en initial : 4 800 € la première année puis 5 000 € la deuxième année.